

ABASS ET ANITA SONT DEUX LAUREATS DE L'ENCG EN PHASE D'EMBAUCHE PAR UNE GRANDE MULTINATIONALE OPERANT SUR AGADIR.

LE FUTUR EMPLOYEUR OPERE VIA EXCELCY SARL, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE CONSTITUEE EN 2008 ET PLUS PRECISEMENT LE 23 MARS 2008.

EXCELCY SARL LEUR PROPOSE DONC UN CDD BIEN QUE L'EMPLOI PROPOSEE EST PERMANENT POUR PALIER A DES BESOINS NON SAISONNIERS.

LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2008 ABBASS ET ANITA SONT EMBAUCHES POUR UNE DUREE DE 11 MOIS A UN SALAIRE DE 7000 DHS PAR MOIS. NOUS NOTERONS TOUTEFOIS QUE SEULE ANITA A SIGNE UN CONTRAT ET QUE ABBASS A COMMENCE A TRAVAILLER ET PERCEVOIR SES SALAIRES SANS AVOIR SIGNE DE CONTRAT.

LE 31 AOUT 2008 LA SOCIETE EXCELCY VEUT SE SEPARER DES JEUNES LAUREATS.

1. CONSEILLENZ LA SOCIETE EXCELCY SARL SUR LES PROCEDURES A ENTREPRENDRE ET LES RISQUES QU'IMPLIQUENT LA DECISION
2. CALCULEZ LES DROITS DE CHACUN DES DEUX LAUREATS
3. REDIGEZ LE RECU SOLDE POUR TOUT COMPTE POUR CHACUN DES LAUREATS

DUREE : 2H

BON COURAGE